



ARRETE DE CIRCULATION POUR EMPIETEMENT SUR LA CHAUSSEE COMMUNE DE PRIGNAC ET MARCAMPES

ARRETE 202407

OBJET :

TERRASSEMENT DE 27 M SUR TROTTOIR POUR RACCORDEMENT ENEDIS

Le Maire de la Commune de Prignac et Marcamps

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la Route et notamment l'article R 411-8

Vu la demande du 25/01/2024 de la STE 3TECHNOLOGIES, domiciliée ZA Camparian Nord 33670 VAYRES, représentée par Monsieur LADJEROUD Azize de réaliser des travaux au 22 chemin de la Croix Blanche, route départementale RD133 ;

CONSIDERANT que les travaux de terrassement auront lieu du 12/02/2024 au 12/03/2024 ;

CONSIDERANT que les conditions de circulation seront dégradées et qu'il y a lieu de protéger les usagers de la présence d'engins de chantier sur une partie de la chaussée ;

A R R Ê T É

Article 1 :

Dans le cadre des travaux de terrassement de 27 m sur accotement pour raccordement Enedis, un empiètement sur chaussée sera effectué sur la route départementale RD133 au 22 chemin de la Croix Blanche du 12/02/2024 au 12/03/2024.

Article 2 :

Pendant cette même période, une seule voie de circulation sera maintenue et un sens de circulation alterné, régulé manuellement, sera mis en place.

Article 3 :

La signalisation, panneaux ou piquets mobiles, et toute mesure de sécurité, seront mises en place par le demandeur, pendant la période des travaux, en accord avec les services communaux.

Article 4 :

- Monsieur le Commandant de gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté
- Monsieur le Responsable de la société 3 TECHNOLOGIES
- Monsieur le responsable de la société ENEDIS
- Monsieur le responsable du centre routier départemental

Fait à Prignac et Marcamps, le 26/01/2024



Le Maire
Francis BÉRARD